

Veuillez remplir ce formulaire avec le plus de précision possible

RENSEIGNEMENTS

Nom - Dénomination		
Téléphone		
Adresse		
Fax		
Email		
Nom, prénom du responsable		
Adresse		
Téléphone		
Email		

RESERVATION

Pour valider la réservation il faut joindre un versement d'acompte de 40% de la somme totale

Description de la prestation Date et heures souhaitées	Nombre de personnes	Prix Unitaire	Montant
Arrhes de 40% de la somme total pour valider la réservation			
TOTAL Non assujetti à la TVA			€

Date

Signature et cachet

Assurance :

Dans le cas ou l'assurance ffck, n'est pas souscrite par le groupe, c'est l'assurance de celui ci qui doit couvrir toute l'activité du début à la fin de la séance.

Matériel :

Tout le matériel utilisé est aux normes CE, conformément à l'arrêté du 5 mai 1995 (texte de loi relatif à l'encadrement des séances de canoë kayak, document ci-joint). Lequel définit le déroulement des séances.

Annulation :

Toute annulation faite par le groupe engendra des frais répartis comme suit :

- 15 € pour frais de dossier si la séance est annulée 20 jours avant la séance fixée
- facturation de 20% de la séance si annulation entre 20 et 15 jours avant la séance
- facturation de 50% de la séance si annulation entre 15 et 2 jours
- facturation de 80% si annulation 2 jours avant la séance

Réservation :

Toute réservation est confirmée à compter de la réception (par le CKCA) des documents suivants:

-le dossier de réservation signé.

La liste nominative des jeunes doit être fournie au CKCA une semaine avant la séance.

Facturation :

La facturation des séances se basent sur le nombre total de jeunes inscrits et non sur le nombre présents.

Date

signature et cachet